

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mercredi 16 novembre 2022, à 19 h 30, au 274, route 399, sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers (ères) suivants (es);

Présent : René Roy (01)
 Jacques Dussault (02)
 Sylvie Charette (03)
 Laurent Marcotte (04)
 Sylvie Gauthier (05)
 Martine Roy (06)

Absent :

Les membres du conseil ayant reçu par courriel l’avis de la tenue de cette séance extraordinaire, ils renoncent à l’avis de convocation officiel qui devait précéder la présente séance.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

180-11-2022

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Laurent Marcotte et résolu à l’unanimité;

QUE l’ordre du jour soit accepté avec l’item varia ouvert;

1. **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**
2. **ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES**
3. **CIM VERSION RÉSEAU**
4. **SIGNATURE D’UNE ENTENTE CONCERNANT LA GESTION ET L’UTILISATION DU SOUS-SOL DE L’ÉGLISE**
5. **AUTORISATION À SIGNER L’ENTENTE AVEC L’AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION**
6. **APPUI DOSSIER CPTAQ**
7. **ACHAT DE PNEUS POUR LE CAMION**
8. **DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE ÉCOLE DE BERRY**
9. **CONTRAT D’OPÉRATIONS FORESTIÈRES 2022-2023**
10. **PÉRIODE DES QUESTIONS**
11. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

181-11-2022

ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

ATTENDU QUE certains matériels informatiques sont désuets ou manquants;

Il est proposé par : Mme Sylvie Charette

Secondé par : M. Jacques Dussault

Et résolu à l’unanimité;

QUE le conseil autorise l’achat, 2 claviers et souris ergonomiques et d’un modém d’ordinateur modèle Thinkcentre M60e pour une dépense totale de 1 807,82\$ incluant l’installation et le transfert de données;

QUE le conseil affecte la dépense totale au surplus affecté #59-131-10.

182-11-2022

CIM VERSION RÉSEAU

ATTENDU QUE le conseil a créé un poste d'adjointe administrative;

ATTENDU QU'afin de faciliter le partage des tâches reliés à l'administration et à la comptabilité, un second poste du programme comptable CIM est nécessaire;

Il est proposé par : M. Laurent Marcotte

Secondé par : Mme Martine Roy

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil accepte l'offre de service la Fédération Québécoise des municipalités pour l'ajout de la version réseau du programme comptable CIM au coût de 803,17 \$.

183-11-2022

SIGNATURE D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA GESTION ET L'UTILISATION DU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la fabrique de la paroisse de St-Nazaire de Berry a fermé en cédant le bâtiment de l'église à la fabrique de Christ-Roi;

ATTENDU QUE le bâtiment de l'église a été désaffecté du culte religieux;

ATTENDU QUE la Municipalité étudie la possibilité d'acquérir le bâtiment, mais ne possède pas en ce moment toutes les informations nécessaires;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite préserver le patrimoine bâti par ses citoyens;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite que les organismes, l'école et ses citoyens aient accès à une salle pour se rassembler;

ATTENDU QU'en cas de sinistre, la Municipalité pourrait avoir besoin du sous-sol pour accueillir des sinistrés;

ATTENDU QUE les parties souhaitent signer une entente concernant la gestion et l'utilisation du sous-sol pour une durée de six (6) mois;

Il est proposé par : M. Laurent Marcotte

Secondé par : Mme Sylvie Charette

Et résolu à l'unanimité;

DE CONCLURE une entente portant sur l'utilisation et la gestion du sous-sol de l'église avec la fabrique de Christ-Roi. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici reproduite au long.

QUE le maire M. Jules Grondin, et la directrice générale & greffière-trésorière, Mme Marie-Ève Strzelec soient désignés comme représentants de la Municipalité de Berry pour cette signature.

Le maire demande s'il y a de l'opposition.

184-11-2022

AUTORISATION À SIGNER L'ENTENTE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

ATTENDU QUE le service de 9-1-1 de prochaine génération remplace le service 9-1-1 évolué et qu'il est fondé sur des technologies de protocole Internet (IP) et qu'il prend en charge les appels 9-1-1 natifs IP de bout en bout;

ATTENDU QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a établi, dans la Décision de télécom CRTC 2015-531, que le système 9-1-1PG du Canada devrait appliquer la norme de la National Emergency Number Association;

ATTENDU QUE, en juin 2017, le CRTC a déposé la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-182, laquelle, notamment ordonne à toutes les entreprises de services locaux titulaires d'établir leurs réseaux 9-1-1 de prochaine génération par le truchement de fournisseurs de services de réseau 9-1-1;

ATTENDU QUE Bell exploite et gère un système 9-1-1 de prochaine génération desservant les provinces où elle est l'ESLT et agissant, sur demande de la part d'une petite entreprise de services locaux titulaire, à titre de fournisseur de réseau 9-1-1PG de ladite PESLT, y compris dans le territoire où l'autorité 9-1-1 exerce ses activités;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération;

Il est proposé par : Mme Martine Roy
Secondé par : Mme Sylvie Charette
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin et la directrice générale Marie-Ève Strzelec a signé l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération.

185-11-2022

APPUI DOSSIER CPTAQ LOT 3 615 812

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu, une demande d'utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur le lot 3 615 812;

Il est proposé par : Mme Sylvie Gauthier
Secondé par : Mme Sylvie Charette
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry appuie la demande d'utilisation à autre fin que l'agriculture concernant le projet d'activité de type hébergement touristique sous forme de gîte en lien avec l'activité agricole du Chenil du chien loup qui consiste à offrir des randonnées de chien de traîneau sur le lot 3 615 812 avec possibilité d'hébergement en abris sommaire.

186-11-2022

ACHAT DE PNEUS POUR LE CAMION

Il est proposé par : M. René Roy
Secondé par : M. Jacques Dussault
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise l'achat de 4 pneus modèle Nokian Outpost AT BSW LT 265/70R17 au coût de 1 231,32 \$.

187-11-2022

DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE ÉCOLE DE BERRY

Le point est remis à une séance ultérieure

188-11-2022

CONTRAT DE SERVICE D’OPÉRATIONS FORESTIÈRES 2022-2023

Il est proposé par : M. Jacques Dussault
Secondé par : Mme Martine Roy
Et résolu à l’unanimité;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin et la directrice générale Marie-Ève Strzelec à signer le contrat de service d’opérations forestières hiver 2022-2023.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune _____

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

189-11-2022

SUR PROPOSITION du conseiller M. René Roy et résolu à l’unanimité que la présente séance soit levée à 19 h 47.

Adopté à l’unanimité;

Jules Grondin, maire

Marie-Ève Strzelec, directrice générale,
greffière trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.